

# Fonds jeu vidéo

## PICTANOVO

### Les dates limites de dépôt des dossiers pour 2024 :

- le 05 février,
- le 15 juillet.

## Présentation du dispositif

Le Fonds Jeu Vidéo a vocation à accompagner les entreprises du jeu vidéo dans le développement de leurs prototypes comme dans la phase de production.

Il s'articule autour de 2 aides :

- aide au prototypage,
- aide à la production.

## Conditions d'attribution

### A qui s'adresse le dispositif ?

#### — Entreprises éligibles

Les bénéficiaires sont des entreprises de production ou d'édition de logiciels de jeux vidéo ayant un code NAF commençant par 58 ou 59.

#### — Critères d'éligibilité

Les Bénéficiaires doivent :

- être constitués sous forme de société commerciale,
- justifier d'un siège social en France. A défaut, justifier d'un siège social dans un Etat membre de l'Espace économique européen ainsi que d'un établissement ou d'une succursale en France au moment du versement de l'aide,
- être à jour de leurs obligations fiscales et sociales au jour du dépôt de leur dossier et pendant toute la durée de la Convention. Si le Bénéficiaire est une entreprise déjà aidée par Pictanovo, il devra être à jour de ses déclarations de recettes sur les productions antérieures.

### Pour quel projet ?

#### — Présentation des projets

Dans le cadre de l'aide au prototypage, cette aide vise à apporter aux bénéficiaires, et notamment les studios de développement, un accompagnement quant à la finalisation des conditions de réalisation d'un prototype non commercialisable.

L'aide apportée par Pictanovo a vocation à aider le bénéficiaire dans la réalisation et l'aboutissement d'un prototype jouable.

Dans le cadre de l'aide à la production, cette aide vise à aider les studios de développement dans la phase de production, en vue d'une commercialisation.

#### — Dépenses concernées

L'intégralité des fonds alloués par Pictanovo devra être utilisée aux fins de prototypage ou de production, selon les cas, du jeu vidéo présenté au Comité d'experts.

### Quelles sont les particularités ?

#### — Projets inéligibles

Ne sont pas retenus les projets :

- faisant l'apologie du crime, du racisme ou de la pornographie,
- comportant des séquences pouvant faire l'objet d'une classification PEGI 18,
- ayant déjà été refusés sauf modifications substantielle.

---

## Montant de l'aide

### De quel type d'aide s'agit-il ?

Les aides octroyées par Pictanovo peuvent couvrir jusqu'à 50% des coûts de prototypage ou de production du jeu vidéo.

Dans le cadre de l'aide au prototypage, le montant de l'aide peut aller jusqu'à 50 000 € par projet et à titre exceptionnel, le Comité d'Experts pourra décider d'une aide allant jusqu'à 100 000 € pour des projets à fort potentiel.

Dans le cadre de l'aide à la production, le montant de l'aide peut aller jusqu'à 200 000 € par projet.

Pictanovo octroiera ses aides en numéraire sous la forme d'un co-financement. L'aide versée lui donnant droit à un pourcentage à valoir sur les recettes nettes de commercialisation du jeu vidéo aidé.

---

## Informations pratiques

### Quelle démarche à suivre ?

#### — Auprès de quel organisme

Avant de déposer un projet à Pictanovo, les candidats devront rencontrer au plus tard 2 mois avant la date de dépôt du dossier, le ou la coordinateur (rice) en charge du jeu vidéo. Les coordonnées figurent sur [le site Internet de Pictanovo](#).

L'aide est à déposer sur [la Pictabox](#).

## — Éléments à prévoir

La liste des documents à fournir au dossier de demande est jointe dans la partie "Liens".

---

## Organisme

### PICTANOVO

- 21 rue Edgar Quinet  
CS 40152  
59333 TOURCOING Cedex  
Téléphone : 03 20 28 26 40  
Télécopie : 03 20 28 26 41

---

## Déposer son dossier

- <https://pictabox.pcscloud.net/Pictanovo>

---

## Liens

- [Liste des documents à fournir au dossier de demande](#)